

Les Troubles du Neuro-Développement

Les troubles du neuro-développement se caractérisent par une perturbation du développement cognitif et/ou affectif de l'enfant qui entraîne un retentissement important sur le fonctionnement adaptatif scolaire, social et familial.

Ils se manifestent par des difficultés concernant :

- La motricité globale
- La motricité fine
- Le langage
- La cognition
- La socialisation

La PCO TND 35

La plateforme de coordination et d'orientation (PCO) a pour rôle d'accompagner pendant un an les enfants de moins de 13 ans présentant des signes d'alerte dans leur neuro-développement dans le cadre d'un parcours de bilans et d'interventions précoces.

La PCO TND 35 est portée par plusieurs partenaires (ARASS, CHU, PEP Bretil'Armor) en partenariat avec le Pôle I02-I03 - SESSAD du CHGR (Centre Hospitalier Guillaume Regnier).



NOUS CONTACTER



tnd@plateforme35.fr



02 30 96 38 80



16B rue de Jouanet
35700 RENNES



Accessible en bus (C4)
Arrêt Z.A Saint-Sulpice



PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION

REPÉRAGE DES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT pour les enfants de moins de 12 ans

NOS MISSIONS

Informer

sur les troubles du neuro-développement

Aider

les professionnels de 1ère ligne au repérage

Coordonner

les parcours de bilans et d'interventions précoces

Orienter

vers les professionnels libéraux et les structures de 2ème ligne CAMSP / CMP / CMPP... **

Mobiliser

le forfait précoce

Accompagner

la famille dans le parcours de soins

FACILITER L'ACCÈS AU DIAGNOSTIC



UN PARCOURS DE SOINS POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS



Questionnements

Parents ou professionnels de l'enfance



Consultations

Médecins Généralistes, Pédiatres, PMI, santé scolaire



Sollicitation de la plateforme



Commission médicale

Médecins coordinateurs et coordinatrices...



Construction du parcours

Avec la famille et en lien avec les Médecins référents

Orientation vers un réseau de partenaires



Professionnels libéraux
Structures de 2ème lignes**

**CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce
**CMP : Centre médico-psychologique
**CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

2 OUTILS

Les Brochures de repérage TND

À destination des médecins pour adresser les enfants vers la plateforme TND



-> Pour repérer les signes d'un développement inhabituel chez les enfants de moins de 7 ans



-> Pour repérer les signes d'un développement inhabituel chez les enfants de moins de 12 ans



Téléchargement : www.handicap.gouv.fr

LE FORFAIT PRÉCOCE

La plateforme se charge des démarches et paiements des forfaits de bilans et interventions précoces réalisés par les :

- Ergothérapeutes
- Psychomotriciens
- Psychologues / Neuropsychogues

Ces forfaits sont financés par l'assurance maladie pour une durée d'un an, prolongée de douze mois maximum si nécessaire.